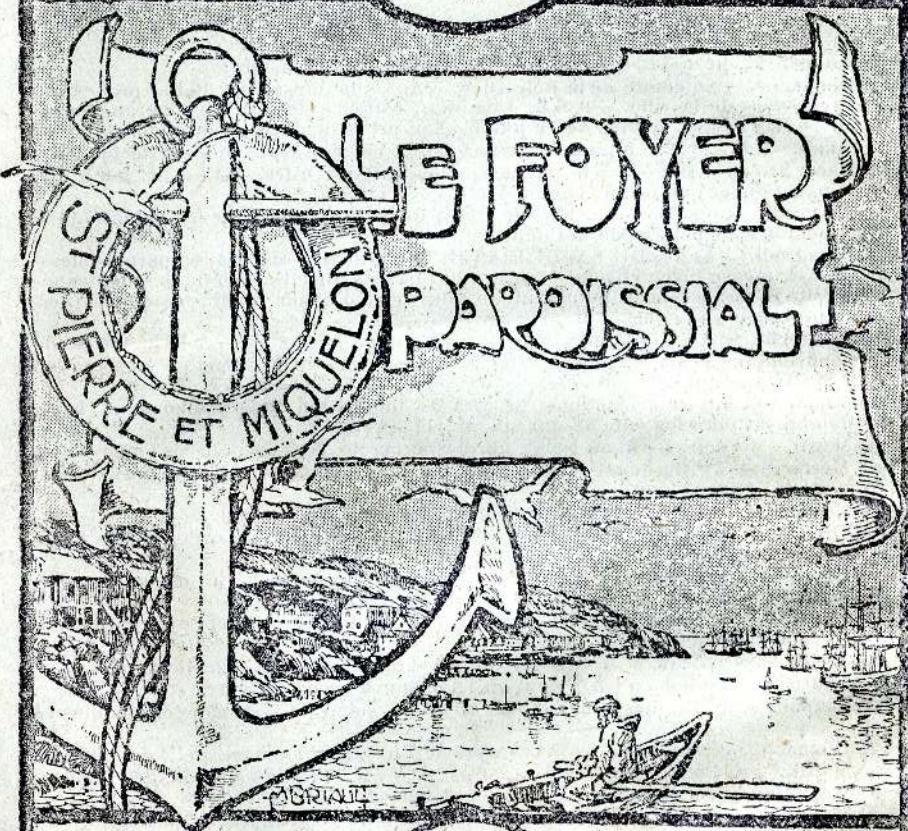
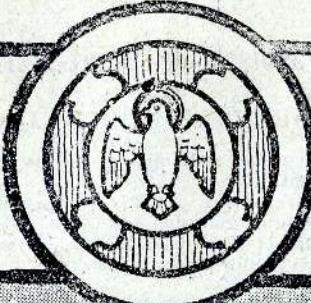




3^{me} Année

N° 29

MAI-
JUIN.
1926.



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

France . . . 6 fr.
Etranger . . . 8 fr.

ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.





Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS DE JUIN 1926

1 Mardi. — Examen d'instruction religieuse pour les enfants de la Communion solennelle et de la Confirmation.

3 Jeudi. — Fête du T. S. Sacrement. — A 8 h., messe (avec chants) pour tous les Fidèles de la Colonie. Comm. générale des enfants de la Ligue Eucharistique. — Le soir, à 6 h., (et ainsi jusqu'au 11 juin), exercice de la Neuviaine préparatoire à la fête du Sacré-Cœur. — A 8 h., réunion (*Heure Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

4 Vendredi. 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

5 Samedi. 1^{er} du mois. — A 7 h., m. de la Confrérie du Rosaire.

6 Dimanche. — Solennité de la Fête-Dieu. — Après la messe de 10 h., procession aux reposoirs de la ville. — A 6 h., Complies, exercice de la Neuviaine au Sacré-Cœur. — N. B. Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

7 Lundi. — Le soir, à 3 h., au Foyer paroissial, réunion des Dames catéchistes.

8 Mardi 2^{me} du mois. — A 7 h., m. mensuelle du Tiers-Ordre. — Le soir, à 8 h. 1/4, réunion au Foyer paroissial: conférence et projections.

9 Mercredi. — Le soir, à 5 h. 1/2, ouverture de la retraite pour les enfants de la Communion solennelle et de la Confirmation.

11 Vendredi. — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR, fête titulaire de l'église paroissiale. — A 7 h. 1/2, messe (avec chants) pour les paroissiens vivants et défunt; puis exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée. — Le soir, à 8 h., complies, sermon, procession et consécration au Sacré-Cœur.

13 Dimanche. — A 7 h. 1/2, messe de la Communion solennelle. — A 10 h., messe de la Confirmation. — A 2 h., vêpres, rénovation des vœux du baptême et consécration à la Ste Vierge; puis 2^{me} procession aux reposoirs de la ville.

14 Lundi. — A 8 h., m. d'actions de grâces, imposition des scapulaires et bénédiction apost. pour les enfants qui ont suivi la retraite.

15 Mardi. — Le soir, à 8 h., au Foyer paroissial, cercle d'études pour les jeunes filles.

16 Mercredi. — 3^{me} du mois. — Jou. de l'Association des Mères Chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

18 Vendredi. — Le soir, à 6 h., Salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

20 Dimanche, 3^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, comm. mens. des jeunes filles. — A 2 h., réunion des E. de M. au Pensionnat.

21 Lundi. — S. Louis de Gonzague, patron de la jeunesse. — A 7 h., messe et communion des enfants. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

22 Mardi. — S. Paulin, év. et conf. — Le soir, à 8 h. 1/4, réunion au Foyer paroissial: conférence et projections.

24 Jeudi. — Nativité de S. Jean-Baptiste. — A 6 h., chapelet et bénédiction.

25 Vendredi. — Le soir, à 6 h., Salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

26 Samedi. — A 7 h. messe des E. de M. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

27 Dimanche (4^{me} du mois). — A la messe de 7 h. 1/2, comm. mensuelle des garçons

29 Mardi. — S. Pierre et S. Paul, apôtres. — A 7 h., messe pour tous les Fidèles de la Colonie. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

30 Mercredi. — Commémoration de S. Paul, apôtre. — Le soir, à 8 h., clôture du mois du Sacré-Cœur.

MESSES. — *Dimanches et Fêtes*: 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

VEPRÉS. — *Dimanches et fêtes*: à 6 h.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.



La Bonne Page

5. — LE DÉPOT DE LA FOI (Suite)

Il y a donc maintenant 1900 ans que DIEU, ayant fini de révéler par JÉSUS-CHRIST tout ce qu'il avait à dire aux hommes, a chargé cette grande Société, qui s'appelle l'Eglise catholique, de garder sa Parole et de la répandre par toute la terre. Elle l'a fait. Et après l'avoir enseignée, au cours des siècles passés, à des millions et des millions d'hommes, en Asie, en Europe, en Afrique, en Amérique, dans les Iles Océaniennes, partout, voici qu'elle vous la présente : la Parole de DIEU arrive aujourd'hui jusqu'à vous ...

Ouvrez votre esprit et votre cœur pour la recevoir ! ... C'est votre tour : un jour, quand vous paraîtrez devant lui, DIEU vous le rappellera.

Ainsi reçue dans une âme pure, docile, simple et confiante, la Parole de DIEU provoque la **Foi**⁽¹⁾. La **Foi**, c'est donc cette « vertu surnaturelle par laquelle, avec l'attraction et le secours de la grâce de DIEU, nous croyons vraies les choses révélées par lui, non pas à cause de la vérité intrinsèque reconnue à la lumière naturelle de la raison, mais à cause de l'autorité de DIEU même qui révèle, sans pouvoir se tromper ni tromper. » (*Conc. du Vatican.*)

Sans doute, nous ne comprenons pas tout ce que la Foi nous propose. Il y a dans la Religion des **mystères**⁽²⁾, c'est-à-dire des vérités obscures, qui ne sont pas contraires à la raison, mais qui la dépassent.

DIEU étant infini, transcendant, immédiatement inaccessible à notre intelligence, il est tout naturel que nous ne saisissions pas certains problèmes qui se rapportent à son essence, à sa providence, et même à son action dans le monde. Mais ces mystères ne soulèvent pas *contre* notre raison ; ils sont *au-dessus* d'elle.

D'ailleurs, n'y a-t-il pas quantité de mystères dans la Nature ? « Nous ne savons, a-t-on dit, le tout de rien. »

Tant qu'on est hors du temple, les vitraux qu'on aperçoit là-haut paraissent grossiers, et leur signification vous échappe. Entrez ! Et tout de suite, vous serez surpris et enchanté. C'étaient des merveilles, et vous ne vous en doutiez pas...

• •

Quelques explications cependant sont ici nécessaires pour répondre à des préoccupations assez communes. Disons-le tout de suite : les objections contre la Foi ne reposent le plus souvent que sur des malentendus, des préjugés, des confusions, des ignorances et des méprises. Les livres,

(1) *Foi*, du mot latin *fidere*, se fier, avoir confiance en quelqu'un.

(2) Du grec *mystērion*, chose cachée.



les revues et les journaux sont pleins de ces bavures. Nombre d'hommes intelligents, savants ou haut placés, sont parfaitement ignorants en matière de religion. En fait, si la Religion catholique était telle qu'elle est trop souvent représentée, nous devrions être les premiers à l'abandonner : on ne peut l'attaquer qu'en la défigurant.

En effet, « avoir foi » ou croire quelque chose, c'est adhérer, sur le témoignage d'autrui, à telle ou telle vérité que nous ne pouvons pas vérifier par nous-mêmes. Il nous suffira de constater que la « vérité » en question n'est pas invraisemblable et que la valeur du témoignage sur lequel elle repose est sûre. Toutes les vérités historiques sont de cette nature, et même, pour le commun des hommes, la plupart des vérités scientifiques.

(A suivre)

Mgr Le Roy.

Paroisse de Saint-Pierre

Actes paroissiaux du 15 Avril au 15 Mai 1926

BAPTÈMES. -- Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 18 avril : LESCOUBLLET, Paul-Joseph-Hermine. Parrain : Maurice Apestéguy; marraine : Paule Chapdelaine. -- *20 avril* : FLANDIGAN, Thérèse-Marguerite-Jeanne. Parrain : Jean Heudes; marraine : Thérèse Talguen. -- *24 avril* : LAPAIX, Denise-Catherine-Eléonore. Parrain : Jules Lapaix; marraine : Marie-Alice Yon. -- *25 avril* : LEPAPE, Albert-Marie. Parrain : François Lepape; marraine : Alice Clochet. -- THÉBAULT, Paule-Elise-Andrée. Parrain : Maurice Thébault; marraine : Jeanne Lambert. -- *29 avril* : CORMIER, Georgette-Madeleine. Parrain : Fortuné Cormier; marraine : Madeleine Hesry. -- *Le 2 mai* : TELETCHÉA, Raymonde-Léone-Ernesta. Parrain : Edouard Dérible; marraine : Rose Madé. -- *9 mai* : WALSH, Joseph-Jean-Thomas. Parrain : Louis Lafargue; marraine : Catherine Mahé.

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

Le 24 avril : HÉBERT, Charles-Désiré, 82 ans. -- RENAUD, Clémence, née Apestéguy, 59 ans. -- PINSON, Auguste-Emile, 25 ans. -- *27 avril* : CARRIER, Edgard, 37 ans. -- *1^{er} mai* : COSTE, Arsène, 62 ans. -- BENSCH, Alix, 45 ans. -- *3 mai* : PATUREL, André-Pierre-Louis. -- *10 mai* : ARANTSABÉ, Clémence, née Girardin, 83 ans. -- *12 mai* : AUDOUX, David-Eugène, 43 ans.



Aux Femmes Chrétiennes

A plusieurs reprises, les Souverains Pontifes ont mis les Chrétiennes en garde contre l'immodestie du costume féminin.

La mode semble être devenue l'art . . . de se déshabiller. Les ferventes de cette sorte de paganisme ne sont pas seulement les femmes légères, mais trop souvent, hélas ! des femmes chrétiennes, fidèles aux devoirs religieux, abandonnées même à la dévotion. Il se trouve des mères qui habillent leurs filles, petites ou grandes, sans modestie aucune.

Et dire qu'elles ne paraissent pas se douter des conséquences désastreuses de cette mode dans le domaine de la morale !

Après Notre Saint-Père le Pape, nous demandons aux dames et aux jeunes filles de Saint-Pierre, au commencement de la belle saison, de réagir contre l'invasion des modes païennes, avec le décolletages, le bras nus, les robes . . . trop courtes, — modes venues d'Amérique ou de France, et de s'employer de tout leur pouvoir à maintenir chez nous les revendications de la morale et du bon goût.

Vous demandez, Mesdames, ce qu'il faut faire ?

Voici: D'abord vous habiller comme des Chrétiennes, avec élégance si vous le voulez et le pouvez, *mais avec modestie*. Et cela partout: à l'église, au dehors et *dans les réunions mondaines*.

Ne jamais approuver, ni avoir l'air d'approuver des toilettes immodestes.

Et puis, n'habillez pas vos petites filles à la païenne. Ce serait énerver en leur âme le sens de la pudeur avec ces robes écourtées et ces toilettes extravagantes. Défendez vos enfants contre l'esprit d'impureté qui les menace.

C'est une croisade pour la modestie chrétienne. Mesdames, Mesdemoiselles, réfléchissez-y devant Dieu: si vous y pouvez quelque chose — et qui ne peut quelque chose ? — c'est un devoir grave et urgent.

La Chapelle de Langlade. — On y pense ! Nous comptons sur les Langladiers, les chasseurs, les pêcheurs, les villégiateurs: que chacun fournisse une pierre, ou une planche, sous la forme d'un billet français, américain, . . . le neuf de la guerre ! . . . Merci d'avance !

Les offrandes peuvent être adressées à Monseigneur ou à l'un des Pères.



Echos du Mois

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1926)

Port de Saint-Pierre. -- Les entrées, du 15 avril au 15 mai, ont été de 26 vapeurs et de 92 voiliers.

Au tribunal. -- Il n'entre pas dans le cadre du *Foyer paroissial* de rendre compte de ce qui se passe au tribunal. D'ailleurs les affaires sensationnelles sont rares : ce qui n'est pas étonnant pour notre petite Colonie. Si d'aventure il se produit un événement dont dame Thémis doit s'occuper, beaucoup trouvent là une distraction qui leur fait passer une partie plus ou moins longue de leurs soirées. A cet égard, le samedi, 17 avril, a vu se produire une affluence insolite à la salle des audiences, et cela malgré le mauvais temps. Il s'agissait d'une banale affaire de vol, dans des circonstances, il est vrai, qui pouvaient motiver les rigueurs du code criminel. La séance a duré huit heures sans désemparer.

La Fête des Marins (18 avril). -- Comme chaque année, en présence des Autorités de la Colonie et de la Ville, la fête des Marins a été célébrée solennellement dans l'église de Saint-Pierre. Enlevés par des voix vibrantes, les chants liturgiques et les cantiques qui ont précédé et suivi la grand'messe ont fait impression sur l'assistance. Dans le chœur, on avait exposé la bannière de N.-D. de Bon-Secours, patronne de la Société des Marins, ainsi que la gracieuse goëlette avec son gréement de parade qui rappelle si bien la pêche telle que la faisaient nos chers « Anciens », quand on n'avait pas encore le doris à moteur pour aller prendre ce poisson à la chair substantielle et parfaitement saine, cette « molue », disait-on jadis, que l'Océan prodigue dans nos parages.

C'est par un acte de foi et de piété que nos pêcheurs ont coutume d'ouvrir la campagne. Avec leurs convictions religieuses, ils ont un singulier réconfort dans leur rude métier. C'est d'ailleurs ce que le Père Lucas a fait ressortir magnifiquement dans un discours de circonstance où il a montré la grandeur de l'homme qui comprend et accepte la loi du travail, voire celui de la pêche où se réalise la parole divine : « Tu domineras sur la mer ! » Et dans le cas présent, il ne peut être question que de vrais Chrétiens, et non pas de jouisseurs ou d'indifférents.

Après les vêpres a eu lieu la procession traditionnelle à la mer. A la suite de la croix et de la bannière, on a pu voir, portées sur de robustes épaules, la goëlette parée et la statue de la Vierge, *Maris Stella*, pendant que les chorales des Enfants de Marie et des Marins alternaient des cantiques. La procession s'est arrêtée sur le quai de La Roncière ; et là Monseigneur a bénit la grande bleue, les navires sur rade et tous les doris dispersés dans les anses ; puis un impressionnant *De profundis* a rappelé qu'on se trouvait devant l'immense tombe où sont ensevelis un si grand nombre de Saint-Pierrais. Encore une



bénédiction à ces chers disparus ; et la procession est retournée à l'église, au son des cloches, et le salut du Très Saint Sacrement a terminé cette journée.

Au Foyer paroissial. — Les conférences de quinzaine sont comprises, on le sait, dans le programme de « La Saint-Pierraise », œuvre d'éducation populaire établie dans notre ville. Ceux qui n'ont pas le temps ou l'occasion de faire des lectures instructives, ou qui n'ont guère dépassé les limites de nos rochers peuvent ainsi, sans frais, acquérir de nouvelles connaissances et, en même temps, se procurer une agréable distraction, chaque causerie étant suivie de projections qui, d'ordinaire, viennent illustrer ce qui a été dit.

Dans la réunion du mardi, 20 avril, Monseigneur a fait un commentaire du mot *tenir*, de cette idée qui a joué un si grand rôle pendant la Grande Guerre. Gloire à ceux qui ont *tenu* et qui ont sauvé ainsi la Patrie et l'honneur ! Mais l'histoire fournit d'éloquentes leçons. Parmi les institutions du passé, il y en a une qui a tenu malgré toutes les difficultés, et qui tiendra jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la fin des siècles : l'Eglise catholique à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir. C'est cette pérennité de l'Eglise qui a été le sujet de la conférence. Or dans l'Eglise il y a des âmes rédemptrices dont les prières et les œuvres attirent les miséricordes de Dieu sur les pécheurs : cela a été mis en lumière, sur l'écran, par une excursion au monastère de la Grande Chartreuse.

— La causerie du mardi, 4 mai, a porté sur Jeanne d'Arc, la Sainte de la Religion et de la Patrie. Une série de projections a fait ressortir les principales phases de la vie et du martyre de cette merveilleuse créature qui fut, selon le mot de Charles Péguy, « une fleur de la race chrétienne et de la race française, une fleur de chrétienté, une fleur de toutes les vertus héroïques. » Emouvante préparation à la fête nationale du dimanche suivant !

Service de Santé. — Par décision administrative, en date du 20 avril 1926, M. le Dr Dupuy-Fromy a été nommé Chef du Service de Santé et Médecin-Chef de l'Hôpital.

Le R. P. Théophane. — Après avoir passé deux mois parmi nous et fait entendre sa parole apostolique dans les trois paroisses de nos îles, pour la préparation des Pâques, le zélé Missionnaire est reparti le samedi soir, 24 avril, par le vapeur anglais « Skipper ». Il a regagné son poste au monastère de Québec-Limoilou, dans la paroisse de Saint-Charles où il exerce le saint ministère.

Exequatur. — Par ordonnance du Président de la République Française, en date du 25 février 1926, M. Jean Légasse est autorisé à exercer les fonctions de Consul du Portugal à Saint-Pierre et Miquelon.

Nécrologie. — C'est d'abord la mort de M^{me} Vve Edouard Fougère, pieusement décédée à Paris, le 31 mars, dans sa 79^e année. Elle était la mère de M. Henry Fougère, député de l'Indre, délégué des îles St-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies.



Le 29 avril, le vapeur « Mulhouse », après une traversée mouvementée pendant laquelle il avait perdu son gouvernail, a fait son entrée dans notre port, remorqué par le « Pro Patria » qui avait dû aller à sa rencontre. Il avait à bord, dans leurs cercueils, deux personnalités Saint-Pierraises bien connues : MM. Arsène Coste, ancien directeur du Câble français, mort à St-Malo, et André Paturel, négociant, membre du Conseil d'Administration de la Colonie.

L'inhumation de M. Coste a eu lieu dès le lendemain soir, samedi 1^{er} mai ; celle de M. André Paturel fut fixée au lundi suivant. A l'occasion de ces cérémonies funèbres, la population Saint-Pierraise, par la foule des assistants, a témoigné aux familles dans le deuil de quel estime avaient joui les chers disparus.

Le vendredi, 30 avril, le vapeur « Magnhild » amenait un autre cercueil avec les restes mortels de Madame Bensch, la femme de notre Gouverneur. En route pour St-Pierre et Miquelon, elle avait été rappelée à Dieu le 19 avril, à New-York, après avoir reçu les secours de la Religion. Nous n'essaierons pas de dire combien cette séparation fut douloureuse à M. Bensch et à son fils . . . A Saint-Pierre, la nouvelle de cette mort avait provoqué une vraie stupeur. Les obsèques ont été célébrées très solennellement le samedi soir, 1^{er} mai, à 4 h., sous la présidence de Mgr Heitz, préfet apostolique, assisté de quatre prêtres, en présence d'une foule émue. Au cimetière, devant le caveau où fut placé le cercueil en attendant son transfert en France, M. Nirpot, Administrateur, Chef du Service judiciaire, et M. Michel, Chef du Secrétariat, ont rappelé ce qu'avait été cette femme, épouse accomplie, qui avait su gagner ici la sympathie de tous par ses sentiments délicats et ses manières avenantes. Ils ont pu donner à M. Bensch l'assurance que le corps des fonctionnaires et toute la population prenaient part à son deuil et lui offraient leurs respectueuses condoléances.

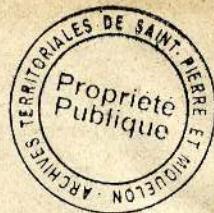
MM. les Fonctionnaires se sont entendus pour assurer à cette femme de bien, trop tôt disparue, le bénéfice d'un service funèbre, pour le repos de son âme.

La Maison de Famille des Oeuvres-de-Mer. — Dès le 2 mai, elle a ouvert ses portes aux mathurins de France. La gérance en est assurée, cette année encore, par M. Henri Paul, officier de réserve de 1^{re} classe des Equipages de la Flotte.

Elle a de nouveau un aumônier à poste fixe : le R. P. Cardinal, du clergé de Saint-Pierre, détaché définitivement aux Oeuvres-de-mer.

La « Sainte-Jeanne-d'Arc ». — Le navire-hôpital est arrivé à Saint-Pierre le vendredi 29 avril, après avoir prêté assistance aux morutiers rencontrés en cours de route. Il est commandé par M. Monrouzeau qui n'est pas un nouveau venu sur les Bancs et qui succède au sympathique et respecté M. Beaugé. L'aumônier, M. l'abbé Couasnon, ancien aumônier divisionnaire, a pris la place de l'excellent abbé Courtois dont l'état de santé ne lui permet plus de continuer la vie rude des bancs.

Le Dr Marchessau, médecin de la Marine, est chargé du service de Santé.



Naufrage. — Le « Stella Matutina », trois-mâts de St-Servan, appartenant à la « Morue Française », faisait route pour les bancs quand, le 10 avril, la tempête occasionna une voie d'eau. Le bateau put cependant continuer sa route. Mais le 20 avril, la voie d'eau s'élargissait, et la tempête menaçant, il devint urgent de quitter le bord. Heureusement, le « La Tour-du-Pin », voilier de St-Malo, vint porter secours et recueillit les 28 hommes de l'équipage. Il était temps, car peu après, le « Stella Matutina » disparut dans les flots.

Le « La Tour-du-Pin » ramena les naufragés à St-Pierre, le 27 avril.

Autre naufrage. — Parti de Lisbonne avec un chargement de sel, l'« Yves », capitaine Le Bleiz, est venu se perdre sur le Banc de Saint-Pierre, à 75 milles à l'Est. Cerné par la banquise, le dimanche 25 avril, le trois-mâts résista pendant deux jours et demi aux chocs répétés des glaces. Il fallut enfin l'abandonner. L'équipage construisait un radeau, quand la goëlette de pêche « Sinclair », de Lunenburg, vint à son secours avec un canot de sauvetage. L'opération fut longue et périlleuse : il fallut user de planches et d'échelles pour traverser les crevasses.

De Sydney, les naufragés ont gagné Halifax pour venir à Saint-Pierre. Le capitaine Le Bleiz et ses hommes sont des gaillards que rien ne peut décourager. Ils repartent pour une nouvelle campagne et nos vœux les accompagnent. « A Dieu vat ! »

La fête de Sainte Jeanne d'Arc (9 mai). — La pluie et la brume de ces jours derniers avaient momentanément disparu. On espérait pouvoir fêter comme il faut — civilement aussi bien que religieusement — la glorieuse Libératrice de la France : il a fallu se contenter des Offices célébrés à l'église. Le mauvais temps ayant repris dès midi, les distractions prévues pour la soirée, entre autres un concours de tir, ont été empêchées ou gênées par la pluie et remises à plus tard.

Le matin à 10 h., les Autorités officielles et le Conseil municipal ont assisté à la messe pontificale dans les places qui leur avaient été réservées. Après la lecture de l'évangile, le P. Lucas a prononcé un remarquable panégyrique de la chère Pucelle, en la montrant grande aussi bien par sa sainteté que par son patriotisme.

La fête de notre Héroïne nationale a eu son complément à 8 h. 1/2 du soir, au Foyer paroissial, avec une séance récréative donnée par les Elèves du Collège Saint-Christophe. Programme varié, avec des chansonnettes, des monologues, une opérette et une comédie. Les Anciens de l'« Avant-Garde » ont prêté, comme toujours, leur concours dévoué, non seulement pour l'organisation matérielle de la soirée et dans leurs rôles commissaires de fête, mais encore en fournissant des numéros supplémentaires — et non des moins applaudis — au programme de la soirée. Les mamans avaient gracieusement préparé les costumes des jeunes artistes, — ce qui n'a pas peu contribué à mettre en relief le jeu scénique, lequel souvent a été remarquable.

Une reprise, en matinée, ayant été annoncée pour le jour de l'Ascension, la salle de fêtes du Foyer paroissial s'est de nouveau remplie pour applaudir les *Petits Pages et Triboulet*, les chansonnettes, les monologues, les morceaux de piano et enfin *Le Moulin du Chat qui fume*.



Le R. Père David. — Parmi les passagers arrivés par le « Pro Patria », le jeudi, 13 mai, se trouvait le R. Père David, une vieille connaissance pour les Saint-Pierrais. Un groupe d'amis avait voulu lui ménager l'occasion de révoir nos parages, et ce à l'occasion du prochain centenaire de la venue des Soeurs de Saint-Joseph à Saint-Pierre et Miquelon.

Le R. Père Rémy. — En même temps que le P. David, et venant du Canada où il avait été chargé d'une mission, a débarqué le R. P. Rémy, ancien missionnaire du Congo, pour faire une visite à ses confrères de Saint-Pierre avant de retourner à Paris.

Mouvement des passagers. — *Arrivés le 19 avril*, par le « Pro Patria »: MM. Dr Dupuy-Fromy, Forget, Robert, Slaney.

Partis le 24 avril, par le vapeur « Skipper »: le R. P. Théophane Bossard. MM. J. Davis, Miller.

Arrivés le 30 avril, par le « Mulhouse »: MM. Dollo, Ferron, Tibbo, Tillard, Turgot; M. et M^{me} Maillard.

Arrivés le 30 avril, par la « Ste-Jeanne-d'Arc »: M. Jos. Gautier; M. et M^{me} Detcheverry et enfant; M^{me} Tibbo et enfant.

Arrivés le 1^{er} mai, par le « Magnhild »: M. le Gouverneur Bensch et enfant; MM. A. Bourgeois, E. Fouchard J. Gaspard, G. Michel, A. Olano.

Parti le 5 mai, par le « Pro Patria »: M. Montésinos.

Arrivés le 13 mai, par le « Pro Patria »: Les RR. PP. Rémy et David; MM. F. Monier, Montésinos, Vergnes; M^{me} Pen et enfants; M^{les} Carré, Coudray, Ody, C. et L. Roverch.

Si... Si... Si... — Petit mot bien commode, trop commode même.

Ecoutez plutôt :

Si je ne demeurais pas si loin...

Si les autres y allaient...

S'il n'y avait pas la pêche...

Si j'avais des habits...

Si je ne marchais pas si difficilement...

Si on ne m'avait pas pris ma place...

S'il faisait moins froid à l'église...

Si le Père prêchait moins longtemps...

Si je n'avais pas mes enfants à apprêter...

Si je n'avais pas peur de contrarier mon mari...

Si je n'étais pas si vieux... ou si vieille...

Si je n'étais pas enrhumé...

Si... Si... Si...

Et tout cela pour ne pas aller à la messe le dimanche...

Jugez un peu de la quantité de *si* qui pourraient être mis en ligne pour le reste de la religion.

Mais dans la plupart des cas, avouez-le, votre conscience vous crie :

Si tu avais voulu !



Un peu de notre Histoire (25)

LES ANCIENNES FAMILLES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON FAMILLES POIRIER

Dès 1671, il y avait des Poirier dans la péninsule Acadienne. Ils sont déjà nombreux en 1730.

En 1753, Anne Poirier, née en 1730 de Jean-Baptiste, pilote au service du Roy, et de demoiselle de Saint-Étienne de la Tour, épouse à Port-Royal Gabriel Moulaison; devenue veuve, elle se remarie avec Joseph Granger. Sa sœur, Marie Poirier, était la femme de Jean Renaud, de l'île St-Jean. Ces deux familles figurent sur le rôle des Acadiens résidants à Cherbourg, en 1767, comme reconnus d'extraction noble.

Six familles Poirier étaient établies au Cap-Breton en 1752 ; mais aucune d'elles ne vint à Miquelon en 1763. Les trois familles qui s'y établirent à cette date étaient arrivées directement de Beauséjour, savoir : la veuve René Poirier, née Anne Gaudet, avec ses deux garçons, Jean et Ambroise, et sa fille Marie; Claude Poirier et sa femme, Marguerite Sire, avec huit enfants : Allain, Jacques, Louis, Jean, Marie, Magdeleine, Esther et Rose; dame Renée Poirier, avec ses fils Pierre, Joseph, Alexis, et ses filles Marie et Polonie.

En 1766 arriva une quatrième famille : Joseph Poirier, sa femme, Anne Arsenau, avec leur fils Joseph.

En 1765, en exécution des ordres du ministre prescrivant d'envoyer en France les Acadiens à charge du Gouvernement, René Poirier et ses 5 enfants furent embarqués, le 11 novembre, sur le brigantin « Les deux Amis », avec six autres familles Acadiennes, pour être remises à terre au premier port de France aux ordres de Monsignore le duc de Choiseul ».

La veuve René Poirier maria son fils Jean, le 18 août 1767, avec Agathe Blanchard. Quatre enfants naquirent de cette union: Marie-Madeleine en 1770, Pierre en 1772, Joseph en 1774 et Jeanne en 1776. Puis sa fille Marie épousa, le 7 mai 1770, Pépin Richard. Ils eurent deux enfants : Jean-Baptiste, en 1771 et Marie-Rose, en 1773.

Claude Poirier maria trois de ses enfants: Allain, le 23 octobre 1770, à Marie Boudrot; ceux-ci eurent deux enfants : Louis en 1771 et Jean en 1773. Le 11 janvier 1774, Jacques épousa Marie Bourgeois; et Marie s'unît à Ambroise Hébert. Ces derniers eurent une fille née le 20 juin 1776.

Polonie Poirier, une des deux filles de la veuve Renée Poirier, venue à Miquelon avec son mari Jean Sire, mourut le 28 mai 1770.

Inutile de dire que ces familles connurent les amertumes de la déportation dont furent deux fois victimes nos anciens colons. En 1793 cependant, une centaine d'Acadiens purent s'évader de Miquelon et gagner les îles du Prince-Edouard et de la Madeleine. Parmi eux il y avait des Poirier qui comptent encore des descendants dans ces îles.

En 1816, un fort contingent de Poirier arriva dans la colonie, 31 exactement. Dans ce nombre, trois seulement furent de ceux qui avaient pris pied à Miquelon en 1763, ou y étaient nés pendant la première occupation :



Agathe Blanchard, veuve de Jean Poirier; elle était alors âgée de 75 ans. Son fils Pierre, et Jacques, un fils de Claude Poirier et veuf de Marie Bourgeois; ce dernier se remaria avec Sophie Vigneau et mourut en 1834, à l'âge de 85 ans.

Les autres Poirier sont nés à Miquelon au cours de la seconde occupation c'est-à-dire de 1783 à 1793; et les enfants de ceux-ci en divers endroits: 14 à Nantes, 1 à Port-Louis, 1 à Halifax, 5 au Havre, 2 en mer. Peu nombreux sont ceux qui se fixèrent en France. En 1822, il y avait à Nantes un Poirier, patron de gabarre, père de deux enfants.

Les familles Poirier sont assez nombreuses dans la Colonie, bien que quelques unes aient émigré au Canada et même en France.

(A suivre)

E. S.

LE « CREDO » DE LA LECTURE. — Je crois . . . que la lecture est la nourriture morale de l'âme et que les doctrines font les hommes, témoin cet axiome que tous les siècles ont connu: Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es! . . .

— Que le tempérament intellectuel se forme comme celui du corps par l'alimentation qu'on lui donne.

— Qu'il est impossible au plus fort caractère de résister toujours à la même lecture: un commerce assidu est toujours victorieux.

— Qu'un mauvais livre est un ami corrompu et corrupteur.

— Que les mauvaises lectures sont aussi pernicieuses à l'âme que le poison au corps.

— Que la lecture des romans ôte au caractère sa gravité, à la vie son sérieux, au cœur sa pureté, à la volonté sa force.

— Qu'un grand nombre de personnes se font illusion au sujet des lectures, soit en les faisant, soit en les permettant.

— Que les personnes qui permettent, imposent, favorisent ou conseillent des lectures frivoles ou dangereuses contractent une terrible responsabilité devant Dieu.

— Que les parents et ceux qui tiennent leur place ont une grande responsabilité au sujet des lectures de leurs enfants.

— Qu'au moment de la mort une foule d'illusions seront tardivement dissipées, au détriment d'un grand nombre d'âmes.

— Que si les âmes perdues par les mauvaises lectures nous apparaissaient tout à coup, nous serions frappés de leur nombre.

— Que si les livres pouvaient parler, ils révéleraient des choses épouvantables touchant l'apostolat de perversité qu'ils ont exercé sur les âmes . . .



Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1926)

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

Le 12 mai : Amédée-Louis-Joseph REVERT et Adèle-Marie PARSONS dont l'union a été bénite par le Curé de Lamaline (Terre-Neuve).

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

Le 26 avril : Charles-Désiré HÉBERT, décédé le 22 à St-Pierre où il a été inhumé, 82 ans. — *12 mai* : Emilie HEUDES, née Mancel, 46 ans.

A l'Etoile. — Une des conférences faites par le Curé a été consacrée au prochain centenaire de l'arrivée des Religieuses de St-Joseph à Saint-Pierre et Miquelon. D'autres réunions, avec cinéma, ont agrémenté les derniers loisirs avant la pêche.

A la Mairie. — Le Conseil Municipal s'est réuni deux fois extraordinairement: d'abord pour régler l'acquisition de la maison Dépincé; puis pour fixer au 23 mai les réjouissances publiques de la fête nationale de Ste Jeanne d'Arc.

Excursion. — Le jeudi, 6 mai, un groupe de chanteuses, sous la conduite du Curé, a pris passage à bord du « St-Pierre », pour se rendre à Miquelon. A l'arrivée on s'est rendu à l'Eglise pour assister à la Sainte Messe, pendant laquelle on a récité le chapelet et chanté des cantiques. Après avoir diné au presbytère, on s'est rendu à l'endroit où sera érigé le petit monument — avec une statue de la Sainte Vierge — en souvenir du terrible accident dont le P. Vauloup avait manqué d'être la victime, dans la nuit du 27 au 28 mars 1924.

A 6 heures du soir, la petite caravane était de retour à l'Île, sans que personne n'ait eu à souffrir du mal de mer.

Retours. — Ceux de l'Île qui ont hiverné à Saint-Pierre ont réintégré leur home. Sont revenus de France pour reprendre le dur métier de la pêche : MM. Jean Tillard, Auguste Ferron, Jules Maillard, Pierre Turgot, Louis Jézéquel.

A vendre, dans les meilleures conditions, sur la côte Ouest de Miquelon, une ferme en plein rapport comprenant une maison d'habitation en parfait état, étables, gros et menu bétail, instruments agricoles, etc.

S'adresser à M. Jean Olano, à la « Pointe-au-Cheval ».



A vendre. — Une propriété sis e rue Truguet, *ancienne École Sainte-Croisine*, comprenant maison, jardin et cour. — S'adresser à M^e Enguchard, notaire.

A vendre. — Une maison située rue de la Fauvette, comprenant 8 pièces, S'adresser à M^e Vve Servain, à Saint-Pierre.

Et alors ..., voilà!..

Ils attendaient dans l'antichambre du docteur Bouchard, le grand médecin de Paris.

L'ouvrier est le père de ce pauvre petit être grelottant et apeuré, aux épaules voutées, aux joues caves, aux jambes fléchissantes, tout un ensemble effondré déjà, comme si le poids de la vie était trop lourd à porter.

Tous deux vont comparaître au tribunal de la science et entendre l'arrêt sans appel du magistrat de la souffrance humaine.

- Tu n'auras pas peur?...
- Tu ne pleureras pas?...
- Tu diras bien là où ça te fait mal?...

Le petit, mélancoliquement, répondait à chaque fois de la tête ; et le père, pourachever de le décider, lui montrait le billet qu'il apportait pour l'offrir au docteur :

- Tu vois, ça coutera cher ... C'est pas un reproche..., mais tu comprends...
Enfin la porte s'ouvrit...

Debout, près de son bureau, Bouchard ...

L'ouvrier s'avancait automatiquement, poussant devant lui l'enfant ...

— Voyons ça, dit Bouchard ...

Et lentement, avec une douceur quasi féminine qu'on eut été loin d'attendre de ce bourreau de chair humaine, il palpait, auscultait, examinait...

De temps en temps, une question brève ..., puis un silence de mort pendant lequel l'ouvrier, ne vivant plus, ne respirant plus, croyait entendre son cœur battre dans sa poitrine angoissée ...

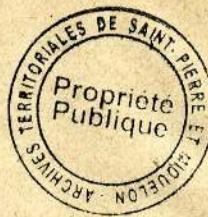
Enfin Bouchard se releva, et regardant l'homme froidement, dit :

— Ça, c'est un enfant d'alcoolique ...

— Par exemple!... s'écria l'ouvrier, moi qui ne me saoule jamais!... Vous pouvez demander...

— Oui, dit Bouchard ; mais est-ce que vous ne buvez jamais la goutte?...

— Dame si ..., tous les matins..., avant de travailler ..., comme de juste...: j'ai commencé par en prendre pour deux sous, il y a quinze ou vingt ans... Vous comprenez... l'ouvrage ... les camarades ..., pour se réchauffer ...



-- Et à présent?...

-- J'en prends... un peu plus... mais, je vous jure... ça ne me fait rien.

-- Ah ! ça ne ne vous fait rien !... Mais, malheureux !..., vous ne comprenez donc pas que cette saleté que vous avaliez comme cela, tous les matins, et aussi, à l'occasion, dans la journée, a fini par imbiber votre cervelle, par couler dans vos veines, par imprégner vos nerfs, vos muscles, votre moelle épinière... Vous n'êtes plus un homme, vous êtes une éponge remplie d'alcool ...

-- Et alors?... demanda le malheureux qui tremblait de comprendre...

-- Et alors, répondit Bouchard, en montrant le petit condamné avec un geste intraduisible..., *et alors..., voilà...!*

Jean DES TOURRELLES.

Chronique de Miquelon

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1926)

SÉPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

Le 19 avril : Joseph GIRARDIN, 31 ans. -- *29 avril* : Augusta AUDOUX, 2 ans. -- *3 mai* : Pauline LACROIX, née Vigneau, 70 ans. -- *6 mai* : Henriette OLANO, 17 ans

Travaux de la saison. -- Le dégel a permis de s'occuper de la terre, dans les parcs et dans les jardins. En temps de brume, on répare les clôtures ; on retourne les mottes là où il y aura plus tard un carré de légumes. Chaque famille voudrait avoir son petit champ de pommes de terre ; mais la semence est trop chère ! Et quahd il plait au soleil d'envoyer quelques rayons, les pêcheurs vont peindre les doris et préparer les instruments de pêche.

A la gendarmerie. -- Le représentant de la force publique, M. Le Lannio, a quitté le poste de Miquelon le 14 mai. Il est parti pour France avec sa famille. Son remplaçant est le gendarme Leboucq.

Au poste de la T. S. F. -- De profondes modifications se préparent, dit-on. On remplacerait la télégraphie S. F. par un téléphone S. F. -- Attendons !

Un sot qui sait se taire n'est plus un sot.



Le Budget

Il est un domaine qui appartient en propre à la femme de ménage: c'est l'*administration et l'organisation des ressources du foyer*. C'est d'elle, de son savoir-faire, de son habileté, que dépend, en grande partie, le bonheur de la famille. Or, comme dans le plus grand nombre des ménages, spécialement chez les employés, les ouvriers et les pêcheurs, les préoccupations d'argent sont une cause perpétuelle de soucis, il faut, de toute nécessité, que la femme voie clair dans ses affaires et fasse un judicieux emploi de l'argent du ménage. En un mot, elle doit organiser, et bien organiser son budget.

— Très bien! dira un travailleur, dont les biens sont modiques; vous avez raison... en théorie. Mais à quoi bon dresser un tableau de nos recettes et de nos dépenses, comme si nous ne savions pas que nous sommes condamnés d'avance à faire des dettes et à ne pas pouvoir « joindre les deux bouts? »

— Il est bien possible, répondrons nous, que vous ne puissiez arriver à équilibrer votre budget. Mais vous n'avez pas, pour cela, le droit de prendre votre parti de cette situation et de ne pas chercher à l'améliorer. Vous ne pouvez travailler plus, dites-vous; soit, mais vous pouvez dépenser moins.

— Nous nous privons déjà bien assez! m'objecterez-vous.

— Remarquez que nous ne venons pas vous demander de « vous serrer encore plus la ceinture », comme on dit, mais seulement d'essayer d'utiliser plus judicieusement ce que vous gagnez... Le jour où vous commencerez d'établir votre budget, vous saurez quelle est la nature de vos dépenses. Vous vous demanderez si toutes sont d'égale nécessité; s'il n'y aurait pas moyen de supprimer ces apéritifs et ces petits verres que vous prenez au café. Quant à la ménagère, elle pourra mieux voir s'il n'y aurait pas moyen de vous nourrir aussi bien, sinon mieux, en dépensant moins, ou de s'abstenir de quelques colichets qu'elle ajoute à sa toilette.

Au demeurant, il faut savoir s'astreindre à un peu de discipline et d'ordre dans la vie. Il faut être capable de s'imposer à soi-même une règle de conduite, se refuser quelques satisfactions inutiles, avoir l'esprit de suite et le sens du sacrifice. Il y a là, on le voit, une question d'ordre moral d'une très grave importance. C'est sous cet aspect supérieur que l'on doit considérer jusqu'aux moindres détails de la vie de chaque jour.

— Comment multiplier 2 francs par 2 francs de manière à avoir, au produit, 80 francs?

Rép. — Changez vos pièces en monnaie d'un sou. Vous aurez ainsi deux fois 40 sous. Or 40 sous multipliés par 40 sous donnent 1600 sous, ou 8.000 centimes. Ce qui équivaut à 80 francs.



Môssieu l'Echo

Dans une petite ville du nord de la France s'était installé un hôtelier qui ne faisait pas ses affaires. Cependant ses prix étaient modérés, sa cuisine soignée, son vin excellent; mais c'était la faute de la localité s'il ne réussissait pas, car elle ne présentait rien de remarquable qui pût tenter les étrangers.

L'hôte alors eut une idée: il fit faire des prospectus destinés à vanter les avantages de son établissement et qui se terminaient par ces mots: « A deux pas de l'hôtel se trouvent les « Grandes Roches », dont la disposition étrange donne lieu à un des échos les plus remarquables du monde entier ».

Cette annonce, répandue à foison, donna de merveilleux résultats. La popularité de l'écho grandit rapidement. Bientôt aucun touriste ne passa dans la région sans venir à l'hôtel s'informer de la situation exacte du phénomène, information qui était toujours accompagnée de la demande de quelque consommation.

L'hôtelier était ravi, sa maison était toujours pleine, il faisait de bonnes affaires et prenait plaisir à condaire lui-même ses clients auprès de l'écho. Ceux-ci envoyoyaient au rocher des mots d'esprit, des plaisanteries, que l'écho répétait fidèlement jusqu'à quinze et vingt fois; en effet, on n'avait jamais rien vu de pareil.

La renommée de la merveille s'étendant de plus en plus, l'hôtelier reçut un jour toute une colonie d'Anglais; il s'empessa de les amener à l'écho, auquel ceux-ci se mirent à poser des questions: « Bonjour, môssieur l'écho, volez-vô parler avec môa? » etc. Toulés phrases que le rocher leur renvoya exactement. Mais soudain, un grand Anglais sécria: « *Good morning, old fellow! How do you do?* » (Bonjour, vieux copain, comment vous portez-vous?) L'écho resta muet. Stupeur générale. L'Anglais répéta sa phrase: même silence. Ironiquement, le gentleman reprit: « *Are you dead?* » (Etes-vous mort?) Alors une voie furieuse s'éleva des rochers: « Ah! mais parlez français si vous voulez qu'on vous réponde! »

Les touristes ne vinrent plus entendre l'écho.

Un souvenir du passé. — Le jardin du Gouvernement, à Saint-Pierre, possède un érable qui fut planté en 1816 par M. Bourhillon, commandant.

C'est donc un souvenir historique puisqu'il marque l'époque de la reprise de possession de nos îles dont la France était dépossédée depuis 1793.

Cet arbre, hélas! meurt de vieillesse. Et peut-être faute de soins. Déjà l'été dernier on a pu constater que quelques unes de ses branches étaient à peu près effeuillées. Sa disparition déparera le jardin et un peu aussi la place de l'église. C'est dommage!



L'Alimentation par le poisson.

D'un compte rendu à l'Académie de Médecine (Séance du 12 mai 1925).

L'Académie ayant été consultée par les pouvoirs publics sur la valeur alimentaire du poisson, a nommé une commission dont le rapporteur, le Dr Desgrez, fait ressortir les grands avantages de ce mode d'alimentation. La comparaison de la chair des mammifères avec celles des poissons montre que celle-ci permet la même utilisation des forces, chez l'ouvrier, l'homme de sport ou le sédentaire. Rien ne peut donc justifier le discrédit dont le régime qualifié de « maigre » est souvent frappé. Si le poisson, moins excitant grâce à une proportion plus faible de matières extractives, donne moins de « montant », notre système nerveux et notre appareil circulatoire trouvent profit dans le repos que leur procure cet aliment.

Les procédés de conservation par le froid, qui respectent la composition, la digestibilité et la valeur nutritive du poisson, permettent de transporter ce précieux aliment à l'état frais vers les régions les plus éloignées de son point d'origine. Le poisson n'exige aucun frais d'élevage, la pêche peut être organisée économiquement; personne ne saurait donc plus douter que les espèces les plus variées ne puissent être bientôt mises à la disposition des bourses modestes.

CRÉDIT NATIONAL 1919

Garantie directe de l'Etat Français

Vente à tempérament en conformité de la loi du 12 Mars 1900

GROS LOTS
UN MILLION de fr.
500.000 fr.
100.000 fr.
50.000 fr.

Quatre tirages par an

*1^{er} Mars - 1^{er} Juin
1^{er} Septembre - 1^{er} Décembre*

Payable **30 fr.** en souscrivant et le solde en 19 mensualités de **30 francs** chacune.

Toute obligation qui ne gagnera pas un lot est garantie remboursable à **600 fr.**

Dès le premier versement de **30 fr.** on devient propriétaire du titre avec droit à l'intégralité du lot.

25 fr. d'intérêt par an

Envoyez **30 fr.**
(billet, mandat, chèque)

Banque Générale de Change
11, rue Haxo, MARSEILLE



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE QUAI DE LA RONCIÈRE

Constant DAGORT

Commissions — Consignations
Liqueurs et tabacs.
Nouveautés, Epicerie, — Gros et détail.

Lespagnol Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

Vve Andrieux et Fils et Leméac

Agents exclusifs et dépositaires:
Champagne « Piper Heidsieck », Reims.
Cognac « Godet Frères », La Rochelle.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouverte toute heure.

« NEW-YORK STORE » MONTESINOS ET SESS

Le plus grand choix de Modes et Nouveautés françaises et américaines.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône), — Vins de Bordeaux (Descas, Bx) — Vermouth Cinzano.

G.P. Chartier et Cie, Vins et Spiritueux.

PÈCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales et Mélié.

Pierre DERIBLE

Près du Patent Slip.
Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres

C. P. Chartier,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

LA MORUE FRANÇAISE ET SÉCHERIES DE FÉCAMP

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles divers.

Le meilleur des reconstitutants

VIN DU CAP CORSE

recommandé aux personnes faibles

Se trouve dans les principales épiceries

HABILLEZ-VOUS

AU « NEW-YORK STORE » !
Grand choix de Robes, Tailleurs, Manteaux, Costumes et Pardessus pour tout âge. — Meilleures qualités pour les mêmes prix.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries - Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes - Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

La Morue Française**& Sècheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

A. MAUFROY

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importation - Exportation.

A. ROULET

Boucherie - Charcuterie.

Commission - Consignation.

Pension Restaurant

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

GAUTIER Joseph

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs, etc. Fournisseur des navires.

A Louer

Imp. du « Foyer Paroissial »

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres.

Représentant*Cognac:* Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac *Champagne:* V. Clique-Ponsardin, Reims *Vins fins:* Roseheen et C. Bordeaux.*Armement:* Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.*Morues:* Société des Sècheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.*Armement:* Maison Ch Leborgne, Paris. *Assurance Maritime:* The Board of Underwriters of New-York, N.Y.*Assurance contre l'incendie:* Phoenix Insurance Co limited of London, L.*Moteurs marins:* The Hubbard Motor Co, Connecticut.**La Banque Canadienne de Commerce**

Siège social, TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500.000.000 dollars.

Capital versé 20.000.000

Fonds de réserve 20.000.000

Affaires de Banque en général

580 Succursales au Canada, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France, en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais — Société Générale.

Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 % d'intérêt dans notre département d'Épargnes.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.

Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.

Heures de bureau:

Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.

Agence de St-Pierre et Miquelon.

G. D. DALLAIRE,
Directeur.

— Le Gérant: J. Cardinal.